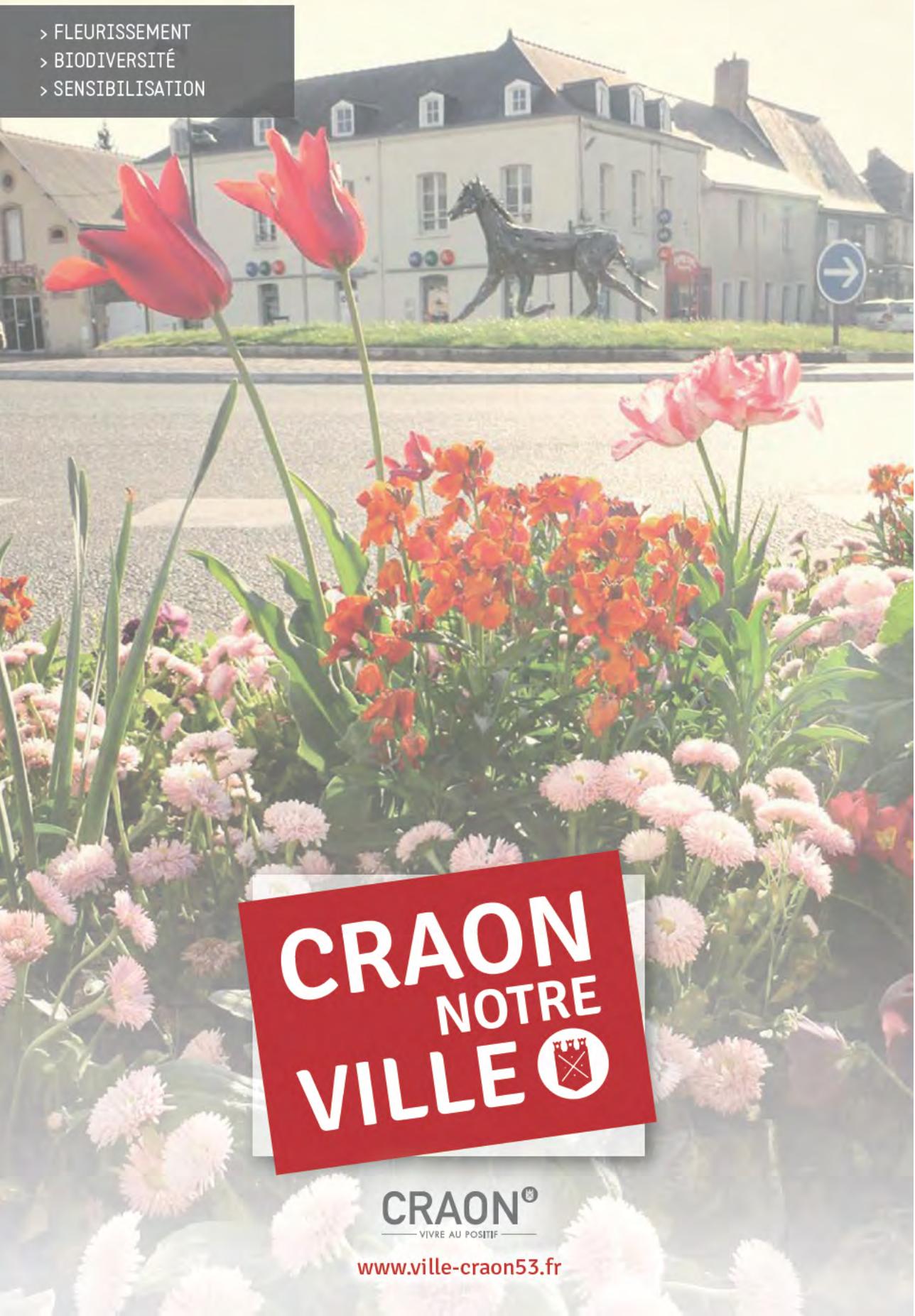


ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Bulletin municipal n° 72 > AVRIL 2018

- > FLEURISSEMENT
- > BIODIVERSITÉ
- > SENSIBILISATION



CRAON
NOTRE
VILLE 

CRAON[®]
— VIVRE AU POSITIF —

www.ville-craon53.fr

SOMMAIRE

CRAON NOTRE VILLE

RESPONSABLE

DE LA PUBLICATION :
Claude GILET

RÉDACTION :

• Service communication
de la ville de Craon

MAQUETTE :

• Agence 23^{ème} Homme
à Château-Gontier

RÉALISATION, IMPRESSION :

• Imprimerie Léridon à Craon

DISTRIBUTION :

• Habitants de Craon

CRÉDITS PHOTOS :

- Ville de Craon exceptés :
- *Signature convention fibre :*
conseil départemental de La Mayenne/
Dominique Vernier
- *Schémas élagage fibre :*
Mayenne très haut débit
- *Photo conseiller Info énergie :*
espace Info énergie 53
- *Pose 1^{er} pierre centre aquatique :*
communauté de communes
du Pays de Craon
- *Inauguration aire camping-car :*
Thomas Clavreul
- *Courses de Craon :*
Joël Traineau (page 28)
Société des courses Craon-Mayenne
(pages 34-38)
- *Cérémonie 11 novembre :*
Thomas Clavreul
- *Inauguration Le 29 :*
Thomas Clavreul

TIRÉ À 2600 EXEMPLAIRES

Échange direct

> P. 2-3

Budget

> P. 4-5

+ clair

> P. 6-7

+ de projets

> P. 8-11

Expression groupes élus

> P. 12

Dossier

> P. 13-17

Mini-journal

> P. 18-19

+ d'infos

> P. 20-21

Des agents à votre service

> P. 22

+ pratique

> P. 23

+ en images

> P. 24-30

+ positif

> P. 31-33

+ de découvertes

> P. 34-37



DES ENJEUX POUR NOTRE VILLE

> ÉDITO

Tout d'abord, je veux évoquer le projet de regroupement de nos sites scolaires publics. Ce dossier s'inscrit dans la continuité de nos actions municipales et illustre de nouveau notre volonté de dynamisation de notre ville afin de renforcer progressivement son attractivité au sein du territoire.

Les fermetures de classes décidées par l'État s'accélèrent, nous devons revoir l'accueil et le fonctionnement de nos écoles, pour la réussite de nos enfants, mais aussi dans l'intérêt de notre collectivité pour le futur.

En effet, la suppression d'une classe, sur le site Erik Satie pour la rentrée 2017-2018, nous a conduits avec l'inspection académique, les enseignants, les parents, tous les services scolaires et périscolaires, à une réflexion sur le regroupement de nos quatre sites scolaires publics, maternels et élémentaires.

L'étude élaborée depuis juillet 2017, par le cabinet spécialisé Team Concept, nous permet de comprendre le fonctionnement de chacun de nos sites et répondre au mieux aux enjeux : vétusté, besoin d'adaptation aux normes d'accessibilité, sécurité, coûts énergétiques, ainsi que la circulation mal adaptée et peu pratique pour la desserte de nos sites.

À travers ce projet approuvé à l'unanimité, la ville redonnera une nouvelle image à l'enseignement scolaire local. Il se vaudra moderne tout en s'intégrant au contexte urbain. Il offrira aux enfants et au personnel de nouveaux horizons, des lieux fonctionnels et conviviaux. Il devra proposer un pari architectural, des choix de matériaux et de composants permettant d'assurer une maintenance aisée des bâtiments.



**Bâtissons l'avenir de nos enfants...
Bâtissons le futur.**

Ce sont des orientations capitales qui nous engagent pour les décennies à venir.

En outre, l'aménagement d'un nouveau quartier « square des âges », route de Château-Gontier, sera idéalement positionné pour assurer et conforter l'entrée de la ville et son développement.

Son insertion architecturale dans le paysage s'adossera à des espaces naturels et de loisirs existants. Il permettra de tisser du lien social et de développer des modes de déplacements doux.

**Ainsi naîtra un nouvel espace
intergénérationnel.**

Enfin, la mise en service de l'espace le Pré 9 dans le secteur du Mûrier confirmera très rapidement son bien-fondé. Son intégration dans l'environnement et sa capacité d'accueil renforceront les activités existantes et en favoriseront d'autres, toujours dans un esprit de développement et d'attractivité.

Bien à vous,

Claude GILET
Maire de Craon



“

ÉCHANGE DIRECT

- › ENTRE LES HABITANTS ET UN ÉLU
- › BERNADETTE SARCEL, ADJOINTE AUX AFFAIRES SCOLAIRES, SOCIALES ET PERSONNES ÂGÉES

“La suppression des TAP depuis la rentrée de septembre 2017 a engendré une nouvelle réorganisation pour les parents, enfants et agents. Êtes-vous déjà en mesure d'établir un pré-bilan de cette suppression ?”

Elle était très attendue et souhaitée par l'ensemble des conseils d'école et des enseignants, l'académie l'a acceptée. Pour la rentrée, les plannings du personnel ont été refaits et du temps a été dégagé pour une mise à disposition au CIAS (mercredi loisirs et ALSH). Il est trop tôt pour faire un bilan mais la question sera abordée au dernier conseil d'école de l'année.

“Dans certaines communes la participation au repas des aînés est gratuite, pourquoi n'est-ce pas le cas à Craon ?”

Nous avons remis en place ce traditionnel repas après 6 ans d'arrêt. Les craonnais de + de 65 ans, qui sont invités, payent 15 € et les autres (conjoint par exemple) 31 € qui est le prix de revient (repas, fleurs, animation, SACEM). Nous ne pourrions pas financer la totalité des frais des 450 personnes présentes en moyenne.

“Pourquoi avoir privilégié le site de Girande pour le regroupement des écoles publiques ? La ville de Craon avait-elle une autre réserve foncière qui aurait pu correspondre à ce projet ?”

Ce site a été retenu car le restaurant scolaire est sur place, il est en centre-ville. À l'école Henri Matisse, il y a la surface pour ce projet mais la zone est inondable et donc inconstructible. Et, il n'y a pas d'agrandissement possible de l'école Boris Vian où rien n'est de plain-pied, où les cars ne peuvent pas accéder et qui oblige à des déplacements dangereux pour la restauration et la garderie. Enfin, la ville de Craon ne possède pas d'autre terrain adapté à ce projet.

“LE NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE PORTERA UN NOM DIFFÉRENT DE CEUX DES SITES EXISTANTS.”

“Le futur groupe scolaire implanté à proximité de la maternelle Erik Satie portera t'il le nom de cette école ?”

Non, pas du tout ! Le nouveau groupe scolaire portera un nom différent de ceux des écoles actuelles. Une réflexion est menée avec le conseil municipal enfants, la commission affaires scolaires et les



écoles pour qu'ils donnent des idées. Nous imaginons ensuite soumettre à la population 3 noms qui seront retenus pour un vote populaire. Nous souhaitons que le projet soit baptisé dès le départ.

“Pourquoi avoir procédé, dès la prochaine rentrée scolaire, au regroupement des 2 maternelles publiques ?”

Nous souhaitons absolument éviter une autre perte de poste, nous nous sommes engagés auprès de l'académie. Le système des postes d'enseignants est basé sur le nombre global d'élèves scolarisés et ne prend pas en compte les sites. Et puis, il y a de la place pour accueillir de nouveaux enfants à l'école Erik Satie qui a été conçue pour 4 classes.

“Comment le projet de groupe scolaire peut-il prendre en compte l'évolution démographique ?”

Nous faisons confiance au cabinet Team Concept qui a basé ses estimations - 17 classes - sur des statistiques. Nous ne les construirons peut être pas toutes dès le départ, nous garderons l'emplacement pour agrandir si besoin.

“Le maire a-t-il pouvoir de décision sur les créations ou suppressions de postes d'enseignants ?”

Non, le maire n'a de pouvoir que

sur les locaux. C'est l'académie qui gère les postes : 1 pour environ 25 élèves, sans tenir compte des lieux ni des niveaux. En janvier 2018, 296 enfants étaient scolarisés dans 12

“NOUS AVONS LA VOLONTÉ D'UTILISER AU MAXIMUM DES PRODUITS FRAIS ET LOCAUX.”

classes.

“Où en est la politique de développement durable, d'introduction du bio, de nouvelles pratiques dans la restauration et dans les écoles ?”

Un composteur a été mis en place à la cuisine centrale et le tri sélectif est appliqué dans tous les sites de restauration. Le personnel est très impliqué dans cette démarche. Cela fait environ 10 ans que des produits bio sont distribués (fromage, pain) ; puis au fur et à mesure des fruits et légumes en provenance de l'ESAT de la Selle Craonnaise et du poisson frais qui est plus apprécié des enfants. Nous avons aussi diminué les coûts grâce à un travail sur le gaspillage alimentaire.

“À quoi sert le conseil municipal enfants ?”

Il sert à encadrer et accompagner les enfants dans des projets liés à la citoyenneté (respect environnement,

solidarité), à les inciter à prendre des engagements et à les faire participer aux cérémonies patriotiques et événements publics. Ils ont également mis en place un conseil de vie scolaire qui permet d'échanger et de soumettre des propositions sur l'organisation des services périscolaires (restauration et accueil).

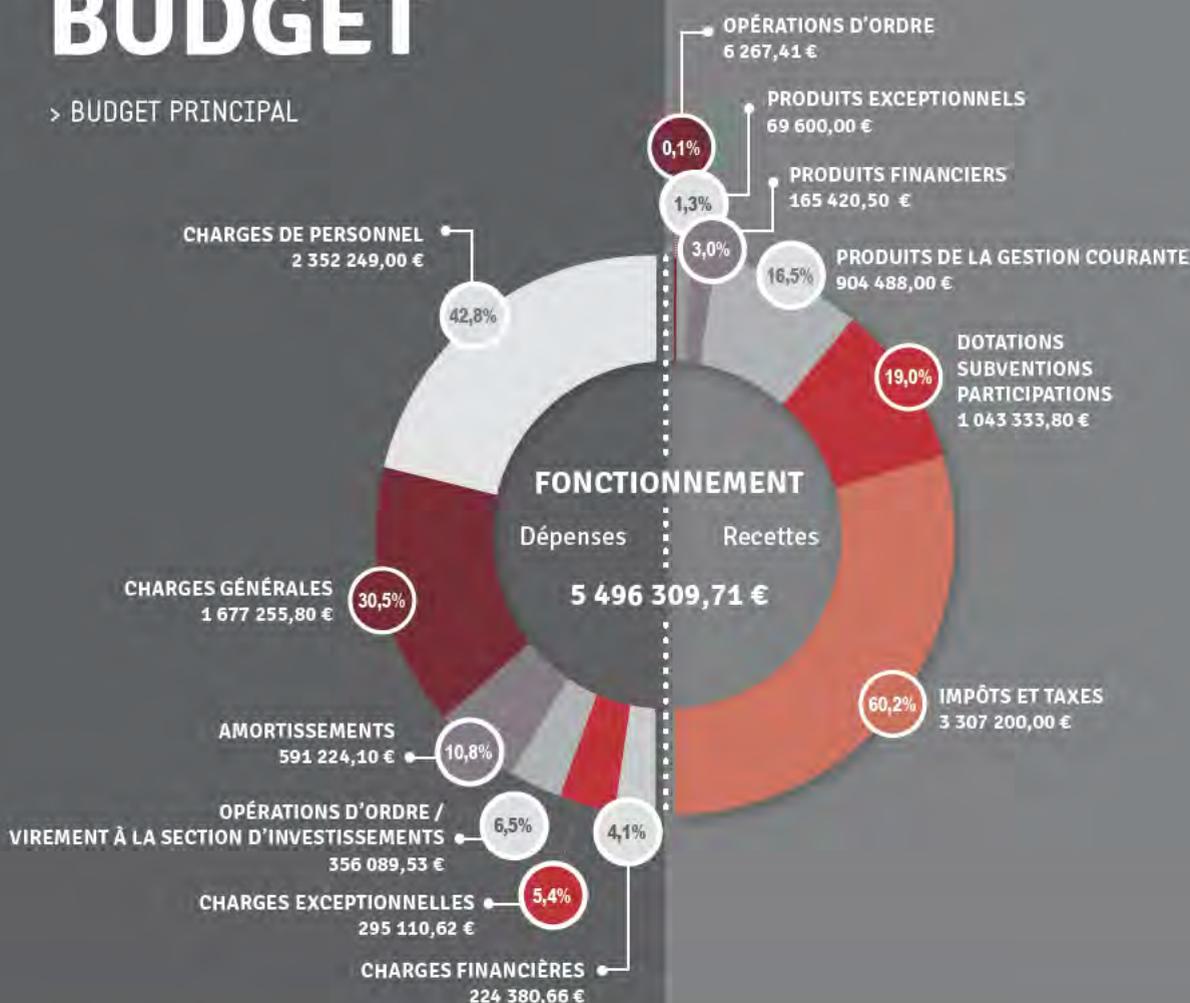
“Concernant le projet de square des âges, est-il réservé aux personnes âgées ? S'agit-il de logements en location ou à la vente ?”

Un square des âges permet aux personnes âgées indépendantes de vivre dans une maison en ayant des services suivant leurs besoins (portage des repas, services à domicile) et de bénéficier d'une maison commune au centre pour se retrouver pour des moments conviviaux (repas, jeux...). Ce projet est porté par Mayenne Habitat et Coop Logis accompagnés par la ville. Il s'agira de 20 logements T2 ou T3 implantés sur une zone du terrain située route de Château-Gontier (plus de 50 pavillons en tout).



LE BUDGET

> BUDGET PRINCIPAL



> BUDGETS ANNEXES

FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENT



> CHIFFRES ET OPÉRATIONS MARQUANTES

BUDGET principal



12.231 €

> Trampoline SALLE DE GYMNASTIQUE du complexe sportif



218.587 €

> 2^{ème} tranche des TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ



246.940 €

> ROUTE DE CHÂTEAU-GONTIER : enfouissement réseaux et maîtrise d'œuvre



50.000 €

> Rénovation toiture SALLE DE TENNIS DU MÛRIER



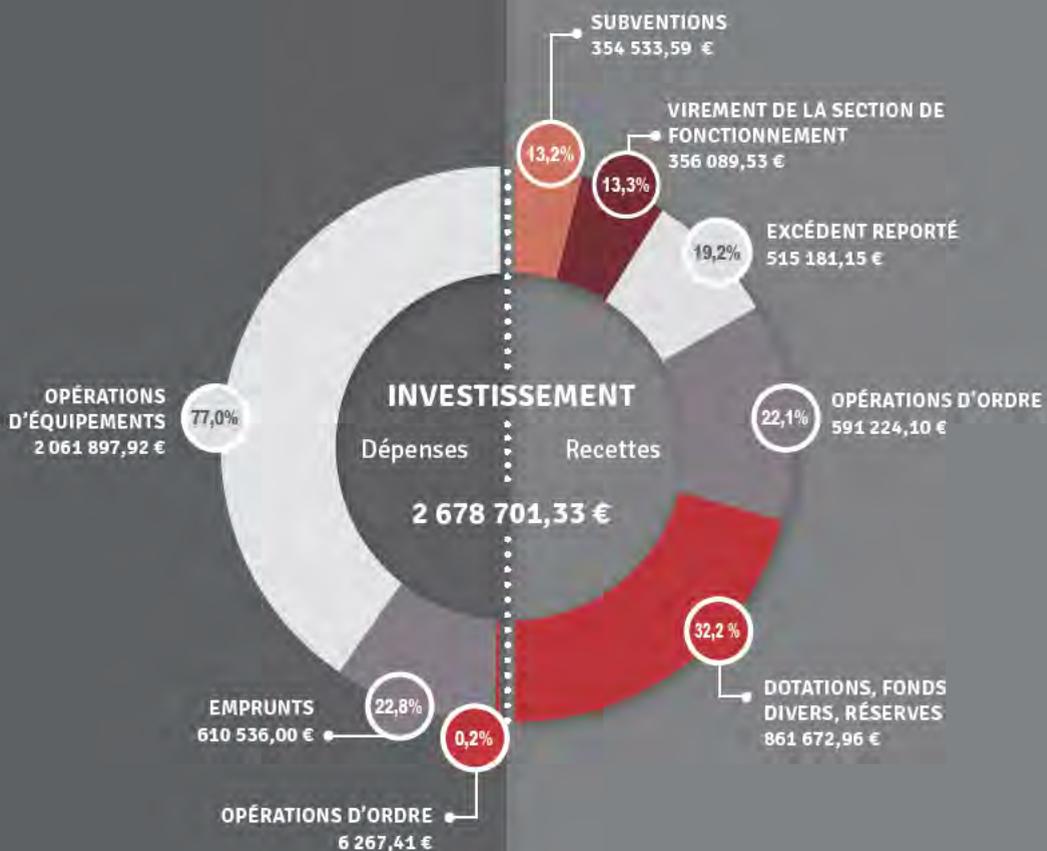
100.000 €

> REGROUPEMENT DES SITES SCOLAIRES [maîtrise d'œuvre et divers travaux rentrée 2018-2019]



165.392 €

> Travaux de VOIRIE et AMÉNAGEMENTS URBAINS



MONTANT TOTAL CONSOLIDÉ*

11 816 135,52 €

*Budgets principal et annexes, fonctionnement et investissement confondus desquels sont dorénavant exclus les budgets eau et assainissement qui ont été transférés à la communauté de communes du Pays de Craon au 1^{er} janvier 2018 (5 000 000 € cumulés)



30.000 €

> Reconstitution du budget de 30 000 € pour l'aide à la RÉNOVATION FAÇADES-VITRINES suite aux 24 478 € versés en 2017



55.370 €

> Équipement et travaux RESTAURANT SCOLAIRE de Girande



58.200 €

> TONDEUSE 3 lames

Sur le site de la ville, retrouvez tout le budget détaillé
www.ville-craon53.fr

LA MAYENNE FAIT SA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE

Le 9 novembre dernier, le **conseil départemental de la Mayenne et le groupe Orange** ont officialisé le lancement du plus grand chantier d'investissement d'infrastructure numérique jamais porté par le Département : **le déploiement, en 4 ans, d'ici à 2021, du très haut débit par la fibre optique pour 100 % des Mayennais.** Conscient que le numérique représente un véritable enjeu de société, le conseil départemental en a fait une **priorité stratégique de ses politiques publiques depuis 2004.** À ce jour, 100 % des foyers mayennais ont accès à l'Internet Haut débit. Toutefois, l'évolution des techniques et des usages nécessitent de se placer désormais dans la perspective du très haut débit (THD). Aussi, le Département a pris la décision d'accélérer la transition numérique de son territoire, en visant le **déploiement global à l'horizon 2021 d'un réseau de fibre optique à l'abonné (FTTH) et à l'entreprise (FTTE)** avec à la clé une exigence prioritaire : **atteindre un taux de couverture réel de 100 %, soit 110 000 prises.** L'objectif : ne pas laisser s'installer une fracture numérique entre les territoires urbains et ruraux du département, en traitant **tous les Mayennais sur un même pied d'égalité.**



Signature officielle le 9 novembre 2017 avec, de gauche à droite : Julien Denormandie - Secrétaire d'État auprès du Ministre de la cohésion des territoires, Olivier Richefou - Président du département de la Mayenne, Stéphane Richard - PDG d'Orange, Xavier Niel - Fondateur de Free, Christelle Morançais - Présidente du conseil régional des Pays de la Loire et Xavier Dubourg - Président du Syndicat mixte Mayenne Très Haut Débit.

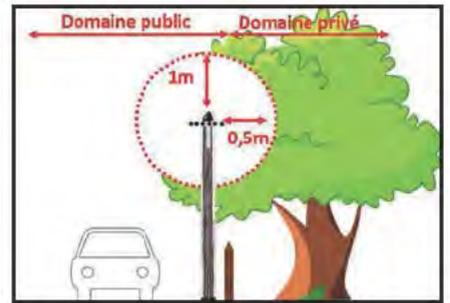
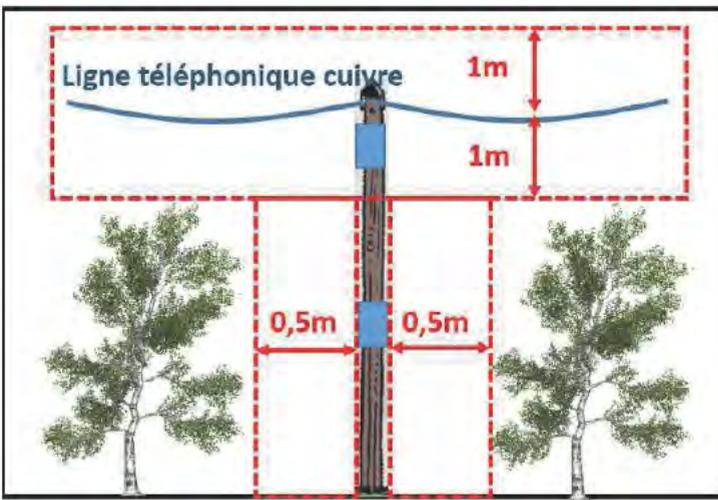
> QU'EST-CE QUE LA FIBRE OPTIQUE ? POUR QUELS NOUVEAUX USAGES ?

La fibre optique, c'est un câble qui contient des **fils en verre ou en plastique**, de l'épaisseur d'un cheveu et qui transporte les données à une vitesse proche de celle de la lumière. Et du coup, elle permet l'accès à une **connexion à Très Haut Débit (THD), sans altération**, même sur plusieurs kilomètres, contrairement à l'ADSL

dont le débit diminue beaucoup quand on habite loin des centraux téléphoniques.

Aussi, grâce à cette **puissance de débit** (plusieurs dizaines, voire centaines de fois plus importants que l'ADSL), la fibre optique permet de nouveaux services et usages, tant pour les particuliers, les entreprises, les collectivités, les administrations ou les espaces publics (collèges,

centres hospitaliers). Cette transition numérique **accélère ainsi l'attractivité et la compétitivité des territoires avec un développement facilité de la télémédecine, télétravail, e-administration, e-éducation, envoyer ou télécharger des fichiers très lourds et de façon rapide, bénéficier de l'ultra haute définition sur son téléviseur...**



> L'ÉLAGAGE DES PLANTATIONS INDISPENSABLE

Pourquoi élaguer ?

Les plantations situées à proximité des réseaux de communication aériens nécessitent une surveillance et un entretien régulier. Trop proches des câbles, elles peuvent provoquer un mauvais fonctionnement voire une interruption des services de téléphone et d'internet. Le frottement et la chute des branches peuvent ainsi provoquer des coupures aux conséquences graves en cas d'urgence :

personnes dépendantes isolées, télétransmissions coupées, alarmes inactives...

Qui doit élaguer ?

La loi Chassaigne du 7 octobre 2016, prévoit qu'il appartient aux propriétaires de réaliser l'élagage des plantations sur leur terrain, lorsque celles-ci sont trop proches des lignes de communication. Les travaux de déploiement de la fibre optique nécessitent une intervention sur les lignes aériennes et donc un élagage conforme aux normes de sécurité.

Au besoin, l'opérateur des travaux (la société Orange, missionnée par le Département de la Mayenne) peut procéder à l'élagage des plantations gênantes, au frais du propriétaire, conformément à l'article L. 51 du code des postes et communications électroniques.

Comment élaguer ?

Chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter une distance avec les lignes de communication aériennes d'1 m en hauteur et de 50 cm en largeur. (cf. schémas ci-dessus).



> LA FIBRE À CRAON

Le déploiement de la fibre est prévu de manière homogène sur l'ensemble du département, **Mayenne et Craon étant considérées comme des villes prioritaires**¹.

Le réseau sera naturellement accessible à l'ensemble des Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) désireux d'offrir des services Très Haut Débit à leurs clients.

Avant le raccordement final des logements, trois phases sont nécessaires :

- 1. Études** [en cours] : relevé des boîtes aux lettres, référentiel des locaux, mobilisation des infrastructures existantes, schéma de transport et de distribution
- 2. Travaux** [réalisés par l'entreprise Circet sur le Pays de Craon] : implantation des armoires et centraux, plantation de poteaux, pose chambres et boîtiers, tirage des câbles optiques, élagage par les propriétaires

3. Commercialisation [pas avant 2019]¹ : démarches commerciales des opérateurs présents sur le réseau, raccordement souvent réalisé par le FAI suite à la souscription d'une offre commerciale par le particulier ou le professionnel.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.mayenne-fibre.fr

¹ Le déploiement se faisant armoire par armoire (une armoire représentant 400 logements), toutes les prises ne seront pas raccordées en même temps.

Les particuliers et professionnels ayant une adresse postale mais plusieurs lignes (exemple : 1 ligne personnelle et 1 ligne professionnelle) doivent se faire connaître auprès des services techniques de la ville de Craon (r.foucher@ville-craon53.fr). Ce recensement permettra une anticipation des besoins et un bon dimensionnement du futur réseau.

+ DE PROJETS

GROUPE SCOLAIRE

UN NOUVEAU SITE POUR L'ENSEIGNEMENT LOCAL

€ ESTIMÉ ENTRE
4 500 000 € (HT)
ET 5 200 000 € (HT)



LE CONTEXTE

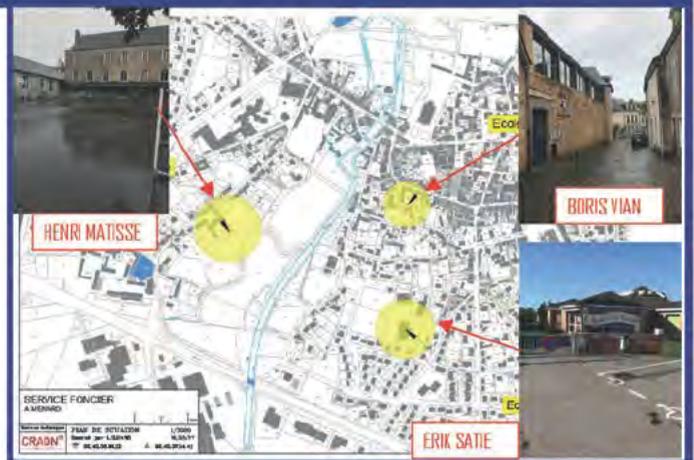
Ce projet émane d'une succession d'évènements qui ont amené la ville de Craon à conduire une réflexion sur le regroupement de ses 4 écoles publiques (école maternelle Erik Satie, école élémentaire Boris Vian, écoles maternelle et élémentaire Henri Matisse) :

- **février 2017** : la suppression d'un poste d'enseignant entraîne la fermeture d'une classe à l'école maternelle Erik Satie. Un poste supplémentaire est ouvert à l'école élémentaire Boris Vian.
- **mars 2017** : la ville budgétise une enveloppe de 15 000 € afin de lancer une étude de faisabilité en vue du regroupement de ses sites scolaires.
- **mai-juin 2017** : la ville lance une consultation pour la réalisation d'une étude sur le regroupement, le cabinet Team Concept est retenu.
- **septembre 2017** : le cabinet Team Concept rencontre l'ensemble des parties prenantes : enseignants, ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles), parents d'élèves, services périscolaires (accueil et restauration) ainsi que l'inspection académique.
- **décembre 2017** : l'analyse et le rapport de l'étude sont exposés aux élus des commissions municipales affaires scolaires, travaux et finances.

CRAON[®]
— VIVERE AU POSSIBLE —

TEAMCONCEPT
Architecture - Urbanisme - Programmation

ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR UN REGROUPEMENT DES SITES SCOLAIRES ACUTELS EN 2 PÔLES : MATERNEL ET ELEMENTAIRE



ETUDE DE FAISABILITE

Décembre 2017

Team Concept - 31 Avenue Jean Moulin - 77200 TORCY
Tél : 09 53 63 91 14 - Fax : 09 85 55 42 88 - Email : contact@teamconcept.fr
SIRET : 792 018 01029 - TVA Intracommunautaire : FR 18 511 765 018

- **janvier 2018** : le cabinet Team Concept fait une présentation détaillée de son étude auprès du conseil municipal et de tous les partenaires susvisés.
- **février 2018** : les conseils des quatre écoles valident à 97 % les orientations soumises par l'étude.

L'ÉTUDE SUR LE REGROUPEMENT

Menée par le cabinet Team Concept, elle avait pour objectifs :

- d'analyser la situation actuelle de chaque site,
- de définir les besoins de l'opération,
- de tester la faisabilité du projet,
- d'évaluer les coûts de l'opération pour arrêter l'enveloppe budgétaire de la ville.

Elle a ainsi pointé les atouts et contraintes pour chacun des sites :

	ATOUS	CONTRAINTES
École élémentaire Boris Vian	Bon état général, situation en centre-ville et proximité relative des équipements culturels et sportifs, caractère architectural intéressant	Pas d'extension possible, accessibilité très contraignante, bâtiment peu fonctionnel, non-accessible aux personnes à mobilité réduite et énergivore, pas de restauration ni d'accueil périscolaire sur place
Écoles maternelle et élémentaire Henri Matisse	Bon état général, caractère architectural intéressant, proximité avec espace sportif du Pin	Parcelles non constructibles (zone inondable), situation dans un quartier pavillonnaire assez dense, desserte par rue étroite, terrain en pente, dysfonctionnements dans l'organisation, bâtiments énergivores, accessibilité aux personnes à mobilité réduite coûteuse, éloignement des équipements culturels et sportifs
École maternelle Erik Satie	École la plus récente, pas de dysfonctionnements majeurs, restauration et accueil périscolaire sur place, site plat, accès aisé, disponibilité foncière (terrain de football), bâtiment de plain-pied, espaces bien dimensionnés.	Absence d'infirmerie, de préau, de local ATSEM, rénovation énergétique importante

Ainsi, le projet s'articulera autour d'une **réhabilitation de l'école maternelle Erik Satie** et d'une densification du site pour **former un groupe scolaire unique avec 17 classes.**

Le **regroupement des écoles maternelles** (Erik Satie et Henri Matisse) aura lieu dès la rentrée de septembre 2018. Le projet passera ensuite par de **nombreuses étapes** (concours d'architecte, conception, marchés

publics, exécution des travaux) pour une **ouverture envisagée en septembre 2021**, sous réserve que l'ensemble des conditions nécessaires à sa réalisation soient favorables.



ENTRETIEN DE LA VOIRIE

TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT RÉSEAUX / VOIRIE

€ BUDGET
483 905 €

ENTRETIEN ET CADRE DE VIE

Afin d'avoir un audit précis et complet de l'état de l'ensemble des voiries de la commune, la société Géoptis a été chargée de mener une étude. Un relevé a été ainsi été réalisé en utilisant des capteurs embarqués sur les véhicules de La Poste. Ce diagnostic permet d'analyser les dégradations recensées et d'établir des priorités

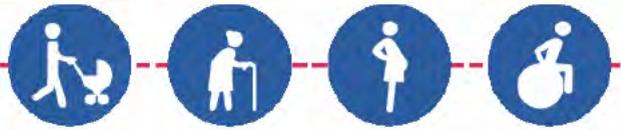
dans les projets annuels de remise en état des voiries. D'ores et déjà, la réfection complète du parking à proximité du collège Volney est retenue pour l'année 2018.

De plus, 1 500 mètres de lignes aériennes de basse tension et de télécommunications ont été enfouies route de Château-Gontier

en ce début d'année 2018. Cet enfouissement présente un double avantage : sécurité des ouvrages (tempêtes, cyclones) et des personnes (poteaux en bord de route) et amélioration esthétique et paysagère.

+ DE PROJETS

#accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

2^{ÈME} TRANCHE DE L'AD'AP¹

ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS ET ESPACES PUBLICS

La ville de Craon a opté pour une planification sur 3 ans des travaux d'accessibilité de 29 sites publics.

Aujourd'hui, près de 95% des travaux de la première tranche, lancée en 2017, ont été réalisés, soit 16 bâtiments.

En 2018, le dossier Ad'Ap¹ se poursuit avec la mise en accessibilité de l'antenne solidarité, du camping du Mûrier, de la chapelle du Pavement, du cimetière, de l'espace culturel Saint-Clément, des Halles, du local 7 rue Neuve, de la salle des fêtes du Mûrier et de la salle Pantigny.

¹ Agenda d'Accessibilité Programmée

€ BUDGET
218 587 €



ACCESSIBLE À TOUS

CUISINE CENTRALE DE GIRANDE



ACQUISITION D'UNE NOUVELLE MARMITE ET TRAVAUX DE RÉNOVATION

La marmite permet la cuisson des plats mijotés tels que purée, soupe...

Le matériel actuel datant de 1985, il est nécessaire de le remplacer par un équipement neuf avec les caractéristiques suivantes : marmite basculante avec agitateur d'un volume utile d'environ 180L, modèle à gaz, fonction marmite & sauteuse, régulation des températures, temps de cuisson et des températures de fond de cuve, racleur-mélangeur amovible à 4 bras, clef USB (ou autre moyen

d'enregistrement des cuissons) pour la traçabilité, contrôle volumétrique de remplissage de cuve et sonde de température de cuisson.

Ce changement de matériel induit également des travaux de rénovation de la zone de cuisson : réfection du carrelage et modification de la plomberie (évacuations et caniveaux).

€ BUDGET
55 370 €



RESTAURATION SCOLAIRE

ESPACES SPORTIFS

€ BUDGET
62 231 €



TRAVAUX D'ENTRETIEN

TOITURE SALLE DE TENNIS DU MÛRIER

La toiture actuelle en shingle est d'origine (1982) et en très mauvais état, ce qui provoque des infiltrations dégradant le court et mettant en danger les utilisateurs.

Il est donc prévu une réfection complète de la toiture ainsi que le remplacement des ouvertures en plastique qui permettent une entrée de lumière naturelle dans la salle.

TRAMPOLINE DE LA SALLE DE GYMNASTIQUE DU COMPLEXE SPORTIF

L'ancienne fosse de la salle de gymnastique du complexe sportif servant pour les entraînements aux acrobaties était vétuste et dangereuse. Deux possibilités pour son remplacement : soit reboucher le trou pour en faire un espace de rangement, soit installer un trampoline utile pour la pratique acrobatique. C'est cette deuxième solution qui a été retenue par la ville. Le chantier s'est déroulé sur une journée et le nouvel agrès est en fonctionnement depuis le 16 mars dernier.

Pendant l'hiver 2017-2018, plus de 54 000 € ont également été investis dans les systèmes de chauffage de trois salles du complexe sportif : tennis de table (2 aérothermes), dojo (4 aérothermes) et gymnastique (2 aérothermes). Les nouveaux appareils sont plus efficaces, permettent une régulation et une programmation à distance, réduisant ainsi les coûts de fonctionnement.



EXPRESSION GROUPE ÉLUS



Lors de sa séance du 9 avril dernier, le conseil municipal a reconduit une nouvelle fois les taux d'imposition à l'identique des années précédentes. Cela a été rendu possible par notre gestion maîtrisée de chaque instant.

Le transfert de certaines compétences modifiera à la marge la présentation de votre feuille d'impôts locaux mais n'emportera pas pour autant d'augmentation globale des taxes foncières et d'habitation.

Par ailleurs, pour respecter notre volonté de dynamisation et d'attractivité, nous allons poursuivre l'élaboration de grands projets qui seront conduits dans un esprit de consensus.

Pour les années à venir, l'objectif de la municipalité est de poursuivre voire d'étendre la préservation et la valorisation de notre cadre de vie.

Que ce soit pour la jeune génération ou pour celle de nos aînés, nous ferons en sorte de mettre en œuvre des concepts innovants et surtout en matière de vie scolaire et de vie sociale.

Nous tracerons ainsi de nouveaux horizons pour toutes nos générations.

Hommage,

Le 16 janvier dernier, Christian Peltier nous quittait brutalement à l'âge de 53 ans.

Membre de notre équipe municipale depuis quelques mois, il avait rapidement pris sa place dans notre groupe Craon Horizon 2020.

La foule qui l'accompagnait à sa dernière demeure témoigne à elle seule de l'attachement qu'il suscitait naturellement autour de lui.

Sa vie professionnelle débordante ne l'avait pas dissuadé de prendre du temps pour s'investir dans le tissu associatif : piscine, jumelages et dernièrement dans le conseil municipal.

Profondément passionné par le débat public et l'intérêt général, il avait suscité notre plus grand respect par son investissement dans notre combat pour faire vivre la démocratie locale.

Nous pensons à sa femme et à ses enfants et leur témoignons toute notre amitié.

Ces derniers mois, Craon a fait la Une de l'actualité nationale. Les malheurs de la laiterie font peser de lourdes incertitudes, sur de nombreuses familles. Indépendamment des responsabilités individuelles qui seront (ou pas) mises en évidence et l'emballement médiatique, il faut souligner les causes profondes de ce drame.

Habitué à la confortable routine de notre petit coin de province, nous voici rattrapés par la violence cachée de l'économie mondialisée : violence de la concurrence, violence des marchés financiers, démesure des structures de production, tragédie sociale ou sanitaire lorsque le maillon faible d'une chaîne trop tendue craque. Même si nous souhaitons tous le contraire, ce genre d'incident se reproduira fatalement, peut être en plus grand, ici ou ailleurs.

Cette réalité nous rappelle que l'équilibre de notre territoire tient avant tout au maintien d'une économie aux dimensions familiale et humaine. Comme le dit le titre d'un livre célèbre : « Small is beautiful ».

CLAUDE GILET
OSONS ! CRAON AUTREMENT

L'ÉQUIPE DE
CRAON HORIZON 2020

MATTHIEU MAUTIN
TOUS POUR CRAON



- > FLEURISSEMENT
- > BIODIVERSITÉ
- > SENSIBILISATION

ER
E
S
S
O
O

**ENVIRONNEMENT
ET CADRE DE VIE**

EMBELLIR LA VILLE TOUT EN PROTÉGEANT L'ENVIRONNEMENT

Un cadre de vie agréable, c'est avant tout un environnement protégé et préservé.

Le fleurissement, l'aménagement des espaces verts, la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires, la défense de la biodiversité... permettent de contribuer à cet enjeu capital.

Craon, une « ville verte ».

Engagée dans une politique d'amélioration du cadre de vie par le fleurissement depuis la fin des années 90, Craon a été récompensée par le label 1 fleur en 2000. La commune est ensuite devenue ville référence du projet « 0 phyto » avec la mise en place d'un plan communal de désherbage et la sensibilisation des jardiniers, actions elles aussi consacrées par l'obtention de la 2^{ème} puis de la 3^{ème} fleur et du 1^{er} prix des Pays de la Loire de l'innovation en développement durable (2006). La ville a ensuite mis en place la gestion différenciée : aménager et entretenir les espaces verts de façon différente

en fonction de leur usage et de leur emplacement pour un respect des équilibres naturels. Pascal Thibault, responsable du service espaces verts municipal, se félicite du chemin qui a été parcouru.

**“NOTRE MÉTIER A
BEAUCOUP ÉVOLUÉ.
IL A FALLU QUE L'ON
S'ADAPTE ET QUE
L'ON DÉVELOPPE DE
NOUVELLES FAÇONS
DE TRAVAILLER.”**

Aujourd'hui, avec son équipe, ils utilisent en remplacement des produits phytosanitaires des techniques d'entretien comme le paillage, le fleurissement des pieds d'arbres, le désherbage manuel. Et, surtout, ils poursuivent l'application de la gestion différenciée des espaces pour allier le nécessaire entretien et la protection de l'environnement qu'ils considèrent comme devant rester une priorité.



En complément, les agents des services techniques en charge de la voirie effectuent un balayage préventif régulier qui permet de limiter la repousse des plantes indésirables. Pascal Thibault souligne d'ailleurs que le matériel acquis récemment est très efficace, « on voit la différence ».

Le travail des agents a d'ailleurs été salué par le jury régional du fleurissement lors de sa dernière visite d'évaluation en juillet 2017. Celui-ci a validé le renouvellement du label 3 fleurs de la ville en mettant en avant

les atouts suivants : l'approche zéro phyto, la réalisation d'un paillage en interne, les principes de réhabilitation du centre-ville, la qualité des jardins familiaux, la trame arbustive et l'amorce d'un plan de gestion de l'arbre.

Les résultats de cette gestion des espaces verts sur la biodiversité ne se sont pas faits attendre.

Au plan d'eau du Mûrier, par exemple, une étude réalisée par Mayenne Nature Environnement en 2011-2012 a démontré que la

gestion différenciée des espaces (tondus régulièrement ou fauchés plus rarement) avait un impact fort sur l'entomofaune, c'est-à-dire la population d'insectes (papillons, libellules, criquets, carabes...). Il faut également noter que ce plan d'eau est aussi concerné par un important travail pour le rétablissement de l'écosystème aquatique avec des actions sur le désenvasement entreprises depuis 2014.

Qu'est-ce que le label 1, 2, 3 ou 4 fleurs ?

Le label des Villes et Villages Fleuris récompense les actions coordonnées par les collectivités locales pour aménager un environnement favorable à la qualité de vie des habitants et à l'accueil des touristes. Il garantit la qualité de la démarche et valorise les communes qui l'obtiennent. Son attribution s'effectue ainsi sur la base d'une série de critères :

- La motivation pour l'obtention du label
- La démarche globale de

valorisation communale par le végétal et de fleurissement

- Les actions d'animation et de promotion de cette démarche auprès de la population, des touristes et des acteurs pouvant être concernés
- La présentation du patrimoine végétal et du fleurissement
- Les modes de gestion mis en place pour entretenir ce patrimoine en respectant les ressources naturelles et la biodiversité

- Les actions complémentaires mises en œuvre pour favoriser la qualité des espaces publics (mobilier, voirie, façades, enseignes, propreté...)
- La cohérence des aménagements paysagers et de leur gestion selon les différents lieux de la commune

Le label Villes et Villages Fleuris reste attaché au symbole de la fleur mais son champ d'action est aujourd'hui beaucoup plus large.

SENSIBILISER AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

La préservation de l'environnement est l'affaire de tous.

Il y a en effet une multitude de petits gestes que chacun peut réaliser pour contribuer à protéger l'environnement.

Le balayage préventif est un excellent exemple : l'accumulation de poussières au pied des murs facilite la germination des graines et l'apparition d'herbes, un balayage régulier prévient donc le désherbage et évite le recours à l'usage de produits phytosanitaires (les fameux pesticides).

C'est d'ailleurs dans ce but que le conseil départemental de la Mayenne en collaboration avec la chambre d'agriculture a mis en place depuis 1997 le programme « Phyt'Eau Propre 53 » dont l'objectif est de sensibiliser aux bonnes pratiques phytosanitaires, aux techniques alternatives et de prévenir les risques liés à l'usage de ces produits (risques pour la santé, les ressources en eau et pour les milieux naturels). Des actions sont ainsi menées auprès de tous les utilisateurs : agriculteurs, distributeurs et points de vente, professionnels non agricoles, collectivités, particuliers, scolaires... Dorénavant, comme l'usage de produits phytosanitaires est interdit (interdiction de traiter les fossés et les points d'eau et au 1^{er} janvier 2019 interdiction de la vente et de l'usage des pesticides chimiques par les particuliers), **il est indispensable que le grand public soit sensibilisé à des techniques alternatives** afin de répondre à la question « qu'est-ce que je fais à la place ? ».

C'est exactement dans cet état d'esprit que se trouve l'association des Jardins de l'Oudon à Craon. Les valeurs de convivialité, de partage des connaissances entre jardiniers et de transmission sont à l'origine des jardins familiaux. Récompensée à plusieurs reprises au niveau régional, national et même international, **l'association encourage ses jardiniers à la pratique d'un jardinage au naturel** : désherbage manuel, bannissement des produits (sauf ceux biologiques), respect de la réglementation concernant les restrictions d'usage de l'eau, arrosage avec de l'eau récupérée (eau de pluie ou pompée dans la rivière), paillage, incitation à la plantation de fleurs (favorables à la biodiversité)... Jocelyne Jumeau, présidente de l'association, explique que pour l'entretien général des jardins « nous avons beaucoup mis sur le paillage. C'est esthétique et très pratique pour l'entretien des allées. »



Elle ajoute également que :

“L’ASSOCIATION EST TRÈS VIGILANTE AU RESPECT DES ABORDS DE L’OUDON QUI LONGE LES JARDINS DU SITE DU MIROIR”

en collaboration avec le bassin de l’Oudon. Cette structure publique a en effet la charge de la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (G.E.M.A.P.I.), de l’aménagement et gestion des ouvrages hydrauliques, de la lutte contre les pollutions diffuses et de l’animation (Commission Locale de l’Eau). Elle organise ainsi régulièrement des **actions de sensibilisation autour des thématiques de l’eau de l’environnement** : interventions

auprès des scolaires (sur les mares par exemple), des rencontres techniques (agriculteurs, collectivités) ou encore des sorties découverte (en partenariat avec Mayenne Nature Environnement). Ce travail auprès du grand public doit également et nécessairement passer par la **sensibilisation des enfants et des jeunes**, public très sensible aux notions d’écocitoyenneté. C’est dans ce but que l’association intercommunale Le Nulle Part Ailleurs organise tous les ans, en collaboration avec les collectivités (conseil départemental, communauté de communes du Pays de Craon, ville de Craon), l’association des Jardins de l’Oudon et Phyt’eau Propre 53, une action « ville propre ». Pendant cette journée, les jeunes participent à des ateliers de jardinage au naturel sur le site des jardins

familiaux du Miroir mais aussi à des interventions sur l’eau, le gaspillage alimentaire ou le tri sélectif.

Aujourd’hui encore, il est nécessaire que les mentalités évoluent, il faut que les citoyens soient conscients que la prise en compte du respect de l’environnement implique des changements au quotidien : être capable d’accepter que l’herbe pousse dans certaines zones de la ville par exemple, mais aussi, et surtout, que chacun peut y contribuer à sa façon, par de simples gestes au quotidien.

Pour aller plus loin :

- **www.ecomotives53.fr** : guides et conseils sur le jardinage au naturel mais aussi les économies d’eau, d’énergie, la réduction des déchets...
- **www.bvoudon.fr** : tout savoir sur le bassin de l’Oudon (qualité de l’eau, inondation, milieux aquatiques)



MINI JOURNAL

LE CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS 2017-2018



> RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DU 3 OCTOBRE 2017

École Boris Vian

Adrien BOUET
Mélanie BOUVIER
Juline HURFIN-GUILLARD
Louison JULLIOT
Zia MAHIER
Emilien VANDEWINKEL

École Henri Matisse

Aylinn ADAM
Timéo BÉASSE
Nolan BRICAUD
Violette GALEY
Oriane HERGOUALCH

École Saint Joseph

Margot AMOURETTE
Clément DHERUELLE
Anaël GAUBERT
Gabriel HAMARD
Aliénor MONNIER
Léa MONTAUBAN
Nolhan PORCHER
Maëlle PORTAIS



ÊTRE SOLIDAIRE



> COLLECTE DE JOUETS POUR NOËL

Nous avons préparé des affiches qui ont été déposées dans chaque école pour annoncer la récolte au mois de décembre. Nous avons remis plus de 150 jouets à Monsieur Logeais pour la Croix Rouge qui les a redistribués en Mayenne. Nous nous sommes bien investis car nous savons bien que malheureusement beaucoup d'enfants n'ont pas la chance d'être gâtés pour Noël.

> OPÉRATION BOUCHONS D'AMOUR

Nous avons fait des affiches et nous les avons déposées dans les écoles pour ramasser des bouchons en plastique qui sont donnés à Saint Amadour pour être revendus. L'argent récolté sert à participer à l'achat de matériel pour les personnes en situation de handicap.



> VISITE À HISIA ET À LA MAISON DE RETRAITE

Le 20 décembre 2017, nous sommes allés rendre visite aux personnes âgées de la maison de retraite et de la résidence Hisia. Nous avons d'abord chanté et ensuite nous avons joué avec les personnes âgées avec des jeux de société que nous avons apportés. Nous avons aussi partagé un goûter tous ensemble et offert des chocolats. Nous avons beaucoup aimé ce moment d'échanges.



ÊTRE CITOYEN



> CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES ET ÉVÈNEMENTS PUBLICS

Nous participons aux cérémonies patriotiques, nous chantons La Marseillaise.

Nous avons aussi participé à la cérémonie des Trophées le 26 janvier 2018. Nous avons lu les textes de présentation des personnes nominées. C'était un peu stressant mais nous avons aimé lire devant une foule.



> NETTOYAGE DE LA VILLE

Nous avons préparé des affiches à distribuer dans les écoles pour inviter tout le monde à venir nettoyer les rues le samedi 30 juin 2018 de 10h à 11h30. Rendez-vous devant la Mairie.



ÊTRE IMPLIQUÉ



> CONSEIL DE VIE SCOLAIRE

Au mois d'avril nous avons distribué aux enfants de CE2, CM1 et CM2 qui mangent au restaurant scolaire ou qui vont à l'accueil périscolaire

une fiche-navette. Les enfants pouvaient répondre au questionnaire et donner leur avis. Suite à ces réponses, la mairie essaiera de répondre à nos demandes.

> NOM DU PROJET DE GROUPE SCOLAIRE

Nous cherchons des idées de noms à proposer pour la nouvelle école.

+ D'INFOS



RÉNOVATION, CONSTRUCTION, ISOLATION – Des conseillers Info Énergie pour aider les particuliers

Les conseillers Info Énergie accompagnent les particuliers dans leur **projet de construction, rénovation ou d'amélioration de l'habitat**. Ils répondent aux questions sur les travaux à réaliser en priorité, le choix des matériaux, le type d'isolation, les modes de chauffage, les devis... Ils conseillent sur les réductions de facture énergétique et sur les énergies renouvelables.

En plus de leur **expertise technique**, ces spécialistes informent sur **les aides** dont peuvent bénéficier les personnes

pour leurs travaux.

Financés par le secteur public, leurs conseils sont **indépendants, gratuits et à destination de tous**.

Pour joindre un conseiller Info Énergie, **un seul numéro** pour se renseigner et prendre rdv :

02 52 46 00 00 (tous les jours 9h-12h et 14h-17h). Les permanences ont lieu à Craon, en même temps que celle de SOLIHA, le **3^{ème} mercredi du mois de 9h à 12h, à la Maison de services au public (MSAP)** - 29 rue de la Libération.

Elles sont utiles pour bénéficier d'un entretien personnalisé avec un conseiller (venir avec des plans de sa maison ou de son projet).

RAMASSAGE DES DÉCHETS – Nouveautés et rappel des règles

Depuis le **1^{er} janvier 2018**, la collecte des déchets ménagers, assurée par la **communauté de communes du Pays de Craon**, s'organise de la manière suivante :

- **Les ordures ménagères** (bac à couvercle bordeaux) sont collectées en porte à porte tous les 15 jours, les semaines impaires.
- **Les emballages plastiques, métalliques et briques alimentaires** (bac à couvercle jaune) sont collectés en porte à porte, tous les 15 jours, les semaines paires.
- **La collecte du verre et des papiers/cartons** est inchangée (en apport volontaire aux conteneurs de tri installés en ville).

Les conteneurs doivent être **sortis la veille du jour de collecte, le mardi après 18h et rentrés dès le passage du camion de collecte. Ils ne doivent en aucun cas rester plus de 24 heures sur la voie publique** (au-delà c'est punissable d'une amende).

Toutes les informations utiles (calendrier de collecte, guide de la collecte et du tri) sont disponibles sur www.paysdecraon.fr.



FÉLICITATIONS 2017

> NAISSANCES

Luce, David, Kyrielle, Ruben, Saona, Camille, Miya, Gabriel, Kylian, Nina, Jeanne, Lucas, Eugénie, Lubin, Guylaine, Elisa, Kelly, Bertille, Soan, Zoé, Ivanna, Mahaut, Jeanne, Julia, Alma, Nolan, Samuel, Pétronille, Maélina, Maël, Kenzo et Rafaël.

> PARRAINAGES CIVILS

Aïmy, James et Enola.

> MARIAGES

Arnaud & Audrey, Philippe & Patricia, David & Odile, Maxime & Pauline, Matthieu & Fanny, Frédéric & Sandra, Maxime & Laura, Anthony & Lise, Hansy & Pamela, Thierry & Valérie, Jimmy & Amélie, Florent & Caroline, Thierry & Virginie, Frédéric & Marion, Jamal & Ouafae et Patrice & Jeannine.



> PACS*

Christian & Nadège, David & Sophie, Yoann & Aurore et Emmanuel & Marie-Camille.

* à partir du 1^{er} novembre

DES AGENTS À VOTRE SERVICE

> LE SERVICE ESPACES VERTS

“ L'ÉQUIPE DES ESPACES VERTS EST AU CŒUR DE LA DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE MUNICIPALE. ”

54 HECTARES

CUMUL ANNUEL
DE SURFACE
DE TONTE

(VILLE ET
AIRES SPORTIVES)

19,6 km

LINÉAIRE
DE TAILLE
DE HAIES

4 130 HEURES

ENTRETIEN ANNUEL
MASSIFS ET
PLANTATIONS

Dédié au fleurissement et à l'entretien des espaces verts de la commune, ce service fait partie des services techniques de la ville.

Composé de 9 agents et d'un apprenti, il est placé sous la responsabilité de Pascal Thibault (responsable du service, au centre sur la photo), de Lionel Lairy (responsable du Centre Technique Municipal, avant dernier à droite sur la photo) et de Benjamin Leroyer (Directeur des Services Techniques, à droite sur la photo). Le service accueille également très souvent des stagiaires en formation professionnelle.

En suivant le **planning hebdomadaire** établi par Pascal Thibault en fonction de la **météorologie et des priorités**, les 9 agents travaillent toujours en 2 équipes : l'une à la tonte et à la taille des arbres d'alignement (3 agents) et la deuxième pour les autres tâches (5 agents dont un détaché régulièrement au travail dans les serres).

Les missions du service sont très cycliques et se répartissent en fonction de la saison :

En automne et hiver :

- taille des arbustes (dans les lotissements par exemple) et des arbres d'alignement (travail avec la nacelle comme sur les routes de Château-Gontier et de Nantes)
- entretien du cimetière à la Toussaint et aux Rameaux (sarcler, ratisser, resabler)



- plantation des plantes biennuelles et bulbes en novembre (pensées, primevères, tulipes...)
- broyage des tailles de haies, y compris chez des particuliers (environ 400 m³ par an), pour obtenir du paillage (permet de restreindre l'arrosage des massifs et le désherbage)
- conception des massifs (couleurs, types de fleurs) et commande des végétaux

Au printemps et en été :

- ré-engazonnement et sarclage des massifs printaniers
- fleurissement pendant tout le mois de mai avec : préparation en serre (rempotage, répartition des végétaux par massif), plantation des fleurs annuelles (œillets, pétunias...), mise en place des jardinières et suspensions
- taille des haies
- tonte : en moyenne 2 tontes/mois pendant environ 8 mois, en fonction des conditions climatiques et des types d'espaces (sportifs, naturels...)

- arrosage dans le respect des arrêtés de restriction, l'installation de goutte-à-goutte dans la plupart des massifs a permis de diminuer le recours à l'arrosage manuel

L'équipe des espaces verts est également impliquée dans divers événements (courses hippiques, Troc'Plantes...).

Les agents participent activement à la démarche environnementale municipale (restriction de l'usage des produits phytosanitaires, gestion différenciée, développement de techniques alternatives...).

+ PRATIQUE

SERVICES DE LA VILLE DE CRAON

SERVICE À LA POPULATION

Hôtel de ville

Tél : 02 43 06 13 09

**Horaires : lundi au mercredi
8h30-12h et 13h30-18h,
jeudi 8h30-12h et 15h-18h,
vendredi 8h30-12h et 13h30-17h,
samedi 9h-12h**

- État civil
- Élections
- Cimetière
- Démarches et formalités

PIÈCES D'IDENTITÉ

Enregistrement et retrait

Hôtel de ville

Tél : 02 43 06 13 09

**Horaires : (sur rdv uniquement)
lundi de 13h45 à 16h45
mardi et jeudi de 8h45 à 11h45
mercredi de 13h45 à 17h30
vendredi de 13h45 à 16h15
samedi de 9h15 à 11h45**

- Carte nationale d'identité
- Passeport

URBANISME - SERVICES TECHNIQUES

Rue de Pantigny

Tél : 02 43 06 99 14

**Horaires : lundi-mardi-jeudi
8h45-12h30 et 13h15-17h30
vendredi 8h45-12h30
et 13h15-17h**

- Permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir, certificat d'urbanisme
- Renseignements cadastre
- Arrêtés concernant l'occupation du domaine public
- Demande de location de matériel
- Réclamations concernant la voie publique et l'éclairage public

LA VILLE DE CRAON, EN LIGNE

Email :

contact@ville-craon53.fr

Site internet :

www.ville-craon53.fr

Facebook :

www.facebook.com/craon53



HORAIRES ET NUMÉROS UTILES

ASSISTANTES SOCIALES

Antenne solidarité 53

7 rue de l'Épron

Tél : 02 43 09 17 80

**Horaires : lundi au vendredi
sur rdv**

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

29 rue de la Libération

Tél : 02 43 09 09 65

**Horaires : lundi au vendredi
9h-12h30 et 13h30-17h30**

DÉCHETTERIE

Route de Niaflès

Tél : 02 43 06 08 69

**Horaires : lundi-mercredi-
jeudi-vendredi 13h30-17h30
mardi 9h-12h
samedi 9h-12h et 13h30-17h30**

EAU-ASSAINISSEMENT

Service environnement

du Pays de Craon

1 rue de Buchenberg

Tél : 02 43 06 14 03

**Horaires : lundi au vendredi
8h30-12h et 13h30-17h**

LA POSTE

9 rue Neuve

Tél : 36 31

**Horaires : lundi au vendredi
9h-12h et 14h-17h
samedi 9h-12h**

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

29 rue de la Libération

Tél : 02 43 09 09 65

**Horaires : lundi au vendredi
9h-12h30 et 13h30-17h30**

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

18 rue Flandres Dunkerque

Tél : 02 43 06 07 25

**Horaires : mardi-jeudi 15h-18h
mercredi 10h-12h et 14h-18h
vendredi 15h-19h
samedi 10h-12h et 14h-17h**

ORDURES MÉNAGÈRES

Service environnement

du Pays de Craon

1 rue de Buchenberg

Tél : 02 43 06 61 64

**Horaires : lundi au vendredi
8h30-12h et 13h30-17h**

PÔLE SANTÉ

5 route de Nantes

Tél : 02 53 94 52 52

**Horaires prise rdv :
lundi au vendredi 8h-12h
et 14h-18h30
samedi 8h-12h**

PRESBYTÈRE

9 rue des Frairies

Tél : 02 43 06 10 54

**Horaires : lundi au vendredi
10h-12h et 16h-18h
samedi 10h-12h**

TRÉSORERIE

Place Volney BP 75

Tél : 02 43 06 13 44

**Horaires : lundi-mercredi-jeudi
9h-12h et 13h30-16h
mardi-vendredi 9h-12h**



- ENSEIGNEMENT - COLLÈGE VOLNEY - Quentin GUÉDON
- ENSEIGNEMENT - COLLÈGE LE PRIEURÉ - Martin LE PELTIER
- ENSEIGNEMENT - MFR OUDON - Sonia MORFOISE
- ENSEIGNEMENT - MFR HIPPODROME - Tess CARRÉ (absente sur la photo)
- ENSEIGNEMENT - MFR OUDON - Groupe « À la rencontre de l'autre »
- SPORT - INDIVIDUEL FÉMININ - CENTRE ÉQUESTRE DE SEGRÉ - Auxane BUGGIN
- SPORT - INDIVIDUEL MASCULIN - ESC ATHLÉTISME - Malo LE ROY
- SPORT - LA CRAONNAISE GYMNASTIQUE
- ACTION SOCIALE - COLLÈGE LE PRIEURÉ - Pôle Paul Laizé
- MILIEU ASSOCIATIF - BATTERIE FANFARE DU CRAONNAIS
- MILIEU ARTISTIQUE - Adrien QUARGNUL (absent sur la photo)
- ENTREPRISE / ARTISANAT - MOTO RACER COMPANY
- ENTREPRISE / ARTISANAT - SARL Mickaël RENAUD
- ÉCONOMIE - ETS LESIEUR



> 26 JANVIER 2018
CÉRÉMONIE DES VŒUX
ET DES TROPHÉES



- COMMERCE - ARMACÉDAU
- ENGAGEMENT - MOBILITÉ AU PAYS DE CRAON
- TROPHÉE DES CRAONNAIS - Bernard POLLIÈVRE
- TROPHÉE D'HONNEUR - AMBASSADEUR - COMITÉ DE JUMELAGE CRAON-OKEHAMPTON / COMITÉ DE JUMELAGE CRAON-BUCHENBERG / COMITÉ DE JUMELAGE CRAON-ISZKASZENTGYÖRGY
- MÉDAILLE DE LA VILLE - Jean-François BROSSÉLIER (absent sur la photo)
- MÉDAILLE DE LA VILLE - Chantal POUSSIN
- MÉDAILLE DE LA VILLE - Alain et Dominique COURNÉ (absents sur la photo)



EN IMAGES

> 23 AVRIL 2017
1^{ER} SCRUTIN ÉLECTORAL ORGANISÉ
À LA SALLE DES FÊTES DU MÛRIER



> 9 MAI 2017
JEAN ARTHUIS ET LES JEUNES
CRAONNAIS DÉBATTENT DE L'AVENIR
DE L'EUROPE

> 19 MAI 2017
LA 6^{ÈME} FÊTE DES VOISINS RASSEMBLE
ENVIRON 500 CRAONNAIS
(SUR PLUSIEURS DATES)



> 22 JUIN 2017
CÉRÉMONIE DE POSE
DE LA 1^{ÈRE} PIERRE DU CENTRE AQUATIQUE



> 24 JUIN 2017
+ DE 11 KILOS DE DÉCHETS RÉCOLTÉS
DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION
NETTOYONS LA VILLE ORGANISÉE
PAR LE CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS





> 24 JUIN 2017
LA MAISON DU TOURISME
PLACE DU PILORI INAUGURÉE

> 24 JUIN 2017
CRAON FÊTE LA MUSIQUE



> 4 JUILLET 2017
UNE NOUVELLE AIRE POUR LES
CAMPING-CARISTES AU CAMPING
DU MÛRIER

> 10 JUILLET 2017
REMISE EN EAU
ET EMBELLISSEMENT DE LA
FONTAINE PLACE VOLNEY



> 13 JUILLET 2017
UNE SOIRÉE GUINGUETTE
ET FEU D'ARTIFICE POUR CÉLÉBRER
LA FÊTE NATIONALE



EN IMAGES



> DU 24 AU 28 AOÛT 2017
L'EUROPE EN FÊTE AVEC LA CÉLÉBRATION DES
ANNIVERSAIRES DES JUMELAGES CRAONNAIS



> 3 SEPTEMBRE 2017
GRAND CROSS
DE CRAON À
L'HIPPODROME
DE LA TOUCHE



> DU 29 SEPTEMBRE
AU 2 OCTOBRE 2017
190 EXPOSANTS
À LA 63^{ÈME} FOIRE DE CRAON



> 3 OCTOBRE 2017
ÉLECTION DU CONSEIL
MUNICIPAL ENFANTS





> 7 OCTOBRE 2017
1 000 ÉLUS RÉUNIS
POUR LE CONGRÈS DE L'AMF 53
(ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE)

> 22 OCTOBRE 2017
360 CONVIVÉS AU
REPAS ANNUEL DES AÎNÉS
ORGANISÉ PAR LE CCAS



> 29 OCTOBRE 2017
400 COUREURS PARTICIPENT AU 7^{ÈME} CRAON
NATUR'HALLS TRAIL

> 11 NOVEMBRE 2017
LES ÉLUS, LES ANCIENS COMBATTANTS
ET LES JEUNES DU CONSEIL MUNICIPAL
ENFANTS RASSEMBLÉS POUR
COMMÉMORER L'ARMISTICE DE 1918



> 24 NOVEMBRE 2017
LE PARKING ÎLOT CŒUR DE VILLE
INAUGURÉ

EN IMAGES

> 24 NOVEMBRE 2017
MISE EN LUMIÈRE DES ILLUMINATIONS
DE NOËL ET LANCEMENT DE L'ANIMATION
DU COMITÉ COMMERCIAL



> 2 DÉCEMBRE 2017
LE CENTRE SOCIO-CULTUREL
« LE 29 » INAUGURÉ

> 1^{ER} JANVIER 2018
LA COMPÉTENCE EAU & ASSAINISSEMENT
TRANSFÉRÉE À LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU PAYS DE CRAON



> 13 JANVIER 2018
CRAON ACCUEILLE SES NOUVEAUX ARRIVANTS

> 23 FÉVRIER 2018
LE FESTIVAL RUSTINE
POUR LA PREMIÈRE FOIS À CRAON



Nouvelles activités économiques



ALLIANZ (reprise)
ASSURANCES
1 route de Château-Gontier
TÉL : 02 43 06 31 52
Site internet : www.allianz.fr/craon



AVENUE 73 (déménagement)
SALON DE COIFFURE
11 promenades Charles De Gaulle
TÉL : 02 43 06 37 76
Site : www.avenue73.com/coiffeur-craon



CHIEPIE CHIC
PRÊT À PORTER FÉMININ
21 rue des Halles
TÉL : 02 43 09 66 92



CRÉA-CUIR ÉQUIS'LIBRE
SELLERIE, MAROQUINERIE
102 route de Château-Gontier
TÉL : 06 48 55 95 73
Facebook : Créa-cuir équiss'libre



DADOU ART TATOO
TATOUAGE
22 rue des Halles
TÉL : 06 06 99 76 31
Facebook : Dadou Art Tatoo



L'INSTANT PRÉSENT
RESTAURANT
5 rue de la Gare
TÉL : 02 43 09 92 87
Facebook : L'Instant Présent



LEVRARD ASSAINISSEMENT PÈRE & FILS
VIDANGE FOSSES, DÉBOUCHAGE
5 allée Bernard Palissy - ZA du Verger
TÉL : 02 43 98 64 83
Site : www.levrard-assainissement.fr



MON COIFFEUR, MA FAMILLE, EXCLUSIF
(changement enseigne)
SALON DE COIFFURE
13 rue des Halles
TÉL : 02 43 06 33 71
Site : www.exclusif-coiffure.com



MOTO RACER COMPANY
VENTE-RÉPARATION MOTO,
ACCESSOIRES
4 A rue du Portugal
TÉL : 07 81 51 49 24
Facebook : MOTO RACER Company



O'MASCULIN FÉMININ
PRÊT À PORTER
28 rue des Halles
TÉL : 02 43 07 62 25
Facebook : O'Masculin Féminin



PAINTBALL GALAXY
PAINTBALL EN SALLE
4 route de Nantes
TÉL : 09 50 14 44 24



PARADIS NAILS
ESTHÉTIQUE,
INSTITUT DE BEAUTÉ
12 rue du Docteur Simon Faligant
TÉL : 06 49 56 24 43
Site : www.paradis-nails.com



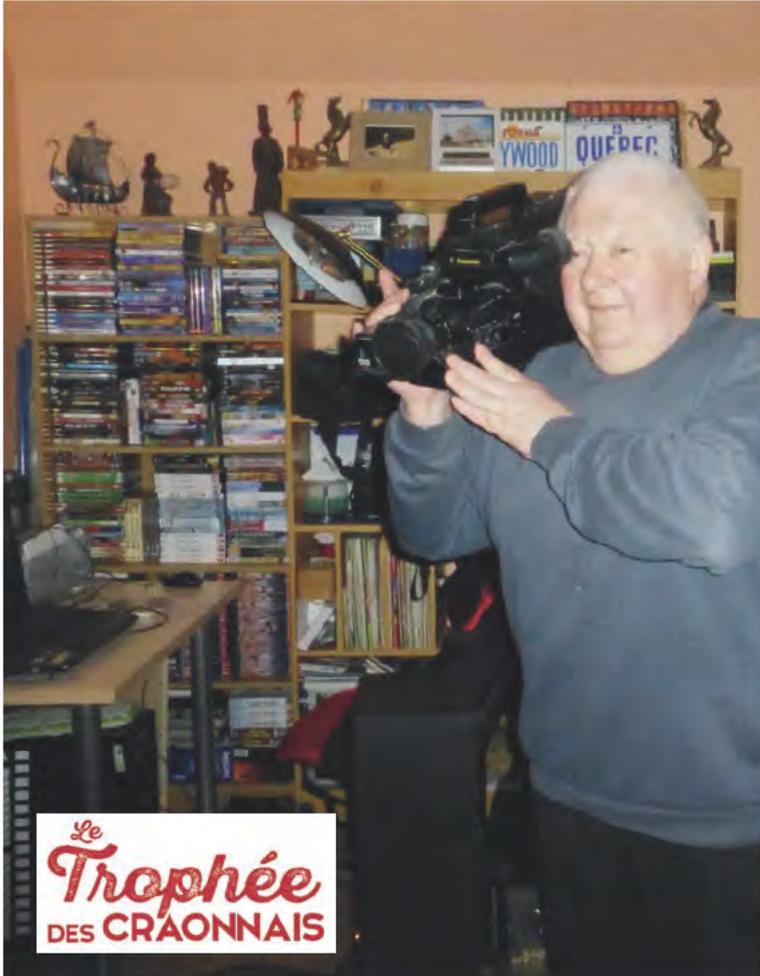
P-F-M CRAON FUNÉRAIRE
POMPES FUNÈBRES, MARBRERIE
5 place du 8 mai
TÉL : 02 43 12 07 84



SELLERIE COURNÉ
(reprise)

SELLERIE
29 rue du Mûrier
TÉL : 02 43 06 25 68
Site : www.sellerie-courne.com

+ POSITIF



Bernard POLLIÈVRE

> TROPHÉE DES CRAONNAIS

Succédant à Adrienne Blu, Bernard Pollièvre a été élu craonnais de l'année par les habitants, prix qu'il a reçu en janvier 2018.

Natif de Craon, il a exercé le métier de boulanger à Craon pendant 42 ans dont 32 à son compte.

Véritable passionné d'images et de vidéo, il commence à s'intéresser au monde de la vidéo en 1970 avec le club des cinéastes amateurs de Laval.

Il apprend ainsi la réalisation et le montage en suivant, au fil du temps, les évolutions de la technologie, passant de la pellicule à ses débuts au numérique aujourd'hui.

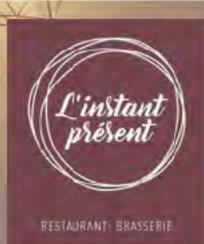
Il filme pour ses amis, ses proches mais également pour de nombreuses associations, comme les Vieilles soupapes craonnaises.

Il participe aussi aux événements forts de la ville de Craon, immortalisant ainsi de nombreuses tranches de l'histoire craonnaise et accumulant plus d'un millier d'heures de films.

“J'utilise mon savoir-faire pour mon plaisir personnel mais aussi pour rendre service et faire plaisir aux gens.”

Sa deuxième passion est le voyage. Il parcourt le monde caméra en main, curieux de chaque pays et de chaque destination, s'enrichissant de rencontres et d'échanges.

Par leurs votes, les craonnais ont donc souhaité remercier cet « artisan de l'image » mais aussi saluer sa sympathie, son dévouement, sa joie de vivre.



Patricia GRASSET

> RESTAURANT
L'INSTANT PRÉSENT
(5 RUE DE LA GARE)

Bonjour, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?
Pouvez-vous décrire votre activité ?

Après avoir travaillé dans la communication et le commercial puis comme éducatrice sportive en gymnastique de compétition, je considère ce projet comme mon 3^{ème} virage professionnel, preuve que rien n'est jamais figé. J'ai toujours aimé la convivialité autour d'une bonne table et c'est pourquoi j'ai conçu «L'instant présent» comme un lieu chaleureux et moderne, à destination d'une clientèle diversifiée, comme dans les brasseries citadines. J'accorde beaucoup d'importance à la prise en charge du client (accueil, service, cuisine) et j'aime qu'ils repartent en souriant. Côté cuisine, le chef travaille au maximum avec des produits locaux. Le restaurant est ouvert du lundi au vendredi midi, tous les vendredis soirs et un samedi soir par mois.

Pourquoi avoir choisi Craon pour vous installer ?

Habitant la commune, j'ai tout d'abord réalisé une étude de marché qui a pointé une demande pour ce type d'établissement, en complément de ceux déjà implantés. Je ne cherchais pas forcément un local aussi grand, mais le projet de mettre à mon image ce lieu mythique était un challenge qui me motivait. De plus, nous formons, avec le chef cuisinier et la serveuse, tous deux professionnels, une équipe soudée.

Quelles sont vos ambitions, vos projets ?

Le 15 juin prochain, le restaurant fêtera son 1^{er} anniversaire. L'objectif est pour l'instant de pérenniser l'activité, de continuer à organiser des soirées-événements et de favoriser la formation des jeunes (accueil de stagiaires, projet d'embauche d'un apprenti en septembre).



Jean-Charles LEVRARD et Mickaël BRICAUD

> ENTREPRISE LEVRARD
ASSAINISSEMENT PÈRE ET FILS
(5 ALLÉE BERNARD PALISSY)

Bonjour, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?
Pouvez-vous décrire votre activité ?

[Mickaël] J'ai travaillé pendant 22 ans dans la société Bouvier-Bricaud, jusqu'en 2017. Lorsqu'elle a été rachetée par un grand groupe et a déménagé à Combrée, j'ai perdu l'esprit d'entreprise familiale qui me tient à cœur. C'est alors qu'a débuté ma collaboration avec Jean-Charles Levrard.

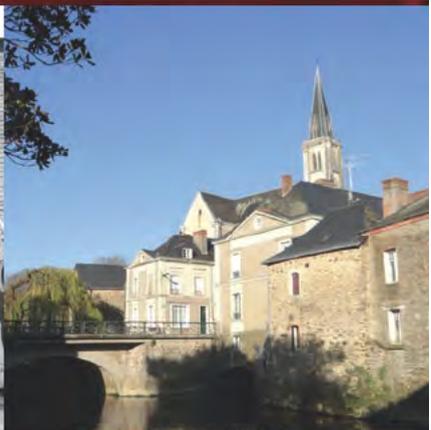
[Jean-Charles] Mon père a repris une clientèle et a créé l'entreprise Levrard assainissement, basée à Ballée. Dans les années 50, l'activité se concentrait sur la vidange de fosse par pompage. Puis des évolutions techniques (pompe haute pression, caméra) nous ont permis d'étendre notre gamme de services. Aujourd'hui nous proposons : débouchage de canalisation, vidange toutes fosses, inspection par caméra, cuve à fioul... à l'attention des particuliers et des professionnels.

Pourquoi avoir choisi Craon pour vous installer ?

Notre collaboration a débuté par un coup de téléphone de Mickaël, un matin à 7h. Suite au rachat de l'entreprise Bouvier-Bricaud, le dépôt de Craon était menacé de fermeture. Or, nous n'étions pour l'instant pas implantés dans la craonnais. Nous faisons toujours partir nos camions en fonction de nos équipes et de la clientèle et, dans la région de Craon, il y a un réel besoin notamment dans le secteur industriel. Au 1^{er} octobre, nous décidons donc de reprendre le dépôt et de faire confiance à l'ancienneté et au savoir-faire de Mickaël.

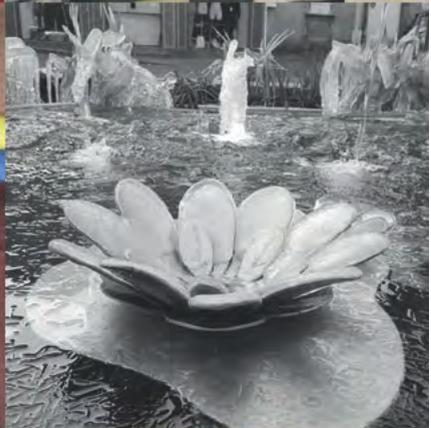
Quelles sont vos ambitions, vos projets ?

L'idée est de maintenir l'activité et de faire tourner au maximum le camion qui représente un investissement important. Si l'activité se maintient, nous envisageons la mise en place d'un binôme sur le dépôt de Craon.



+ DE DÉCOUVERTES

> DÉCOUVRIR CRAON À TRAVERS SON HISTOIRE,
SON PATRIMOINE...



L'ÎLOT CŒUR DE VILLE ET L'HISTOIRE DU LIN



L'îlot cœur de ville, inauguré en novembre 2017, est un espace pensé et réfléchi par la ville de Craon, en concertation avec les riverains. Il est dédié à l'histoire de la ville de Craon. C'est pourquoi on y trouve de larges massifs plantés de lin vivace. En effet, Craon au XVII^{ème} siècle, est une ville marchande réputée pour son marché de fils de lin blanchi qui prenait place tous les lundis sous les halles, halles situées à deux pas de l'espace îlot cœur de ville et réputées parmi les plus grandes de France. Découvrez ainsi une petite histoire du lin ci-dessous ou directement sur les panneaux d'affichage de l'espace îlot cœur de ville.

LE LIN EN QUELQUES DATES :

- **36 000 ans avant J.C.** : des fragments de fibres, datant de cette période, ayant subi des torsions et contenant des pigments ont été retrouvés en Géorgie.

- **3 000 ans avant J.C.** : le lin se développe dans la vallée du Nil sous l'empire des Pharaons. Il est notamment utilisé pour les rites mortuaires.

- **Du XII^{ème} avant J.C. au VIII^{ème} siècle** : les Phéniciens introduisent le lin en Grèce, à Rome, en Bretagne, en Angleterre, en Irlande, en Espagne...

- **VIII^{ème} siècle** : Charlemagne développe l'artisanat du lin.

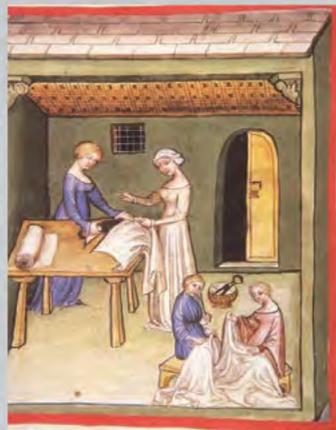
- **IX au XVIII^{ème} siècle** : le lin devient la fibre la plus utilisée en France. Le nombre d'hectares cultivés culminent à 300 000 hectares.



Tombe de Sennedjem, Deir el Medineh, Egypte



Tapiserie de Bayeux, Centre Guillaume le Conquérant, Bayeux



Les vêtements de lin, Tacuinum sanitatis (Tableau de santé), École italienne, 1370-1400

+ DE DÉCOUVERTES

- **XX^{ème} siècle** : la culture du lin est relancée après la première puis la seconde guerre mondiale par des agriculteurs flamands installés dans le nord de la France. Les terroirs du lin se concentrent sur les zones les plus propices le long de la Manche.

- **XXI^{ème} siècle** : La culture du lin représente 75 000 hectares en Europe dont 50 % en Normandie. Cette zone approvisionne 85 % des débouchés mondiaux. Le textile reste le premier débouché avec 90 % de l'utilisation de lin. Toutefois, des débouchés techniques émergent comme les composites.



Portrait de femme, par Giovan Francesco Caroto, XVI^{ème} siècle, Musée du Louvre



Blouse en lin rebrodé de soie pour femme, XVI^{ème} siècle, The Metropolitan Museum of Art, New York

LE TRAVAIL DU FIL DE LIN

Le teillage

Le lin livré en balles par le linculteur va tout d'abord être teillé. Le teillage est une opération mécanique qui consiste dans un premier temps à séparer les graines des pailles. Dans un deuxième temps, le teillage permet de séparer les fibres de la paille et les fibres entre elles. Pour cette dernière opération, la paille passe d'abord dans des cylindres cannelés pour la «casser» sans abîmer les fibres. Puis des grands peignes vont permettre de séparer ces morceaux de paille appelés anas et la fibre que l'on appelle filasse quand les fibres sont longues et étoupes quand les fibres sont courtes.

Le peignage

La filasse issue du teillage est d'abord peignée avec des peignes de plus en plus fins. Cette opération permet d'éliminer tous les petits morceaux de paille restant et surtout de séparer petit à petit, toutes les fibres entre elles. On obtient ainsi



Linum catharticum. Purging Flax.

E. B. 40. Linum perenne. Perennial Flax.

Planche botanique différenciant Le Lin annuel du Lin vivace, réciproquement, Linum catharticum et Linum perenne ssp. anglicum (as L. perenne): Eng. Bot 289-290, 1864



de véritables cheveux d'ange, des fibres fines bien démêlées presque soyeuses. Ces fibres peignées sont rassemblées pour constituer un long ruban continu.

Ce ruban est à nouveau étiré pour obtenir une faible épaisseur que l'on tord légèrement pour renforcer sa solidité. C'est l'étirage et le ruban devient alors une mèche.

La filature

Pour filer le lin, il existe 2 procédés bien distincts :
- la filature au mouillé utilise les fibres longues qui sont passées au peignage. Dans la filature au mouillé, la mèche est trempée dans de l'eau à 60 ou 70° C pour rendre la fibre plus souple et la ramollir. Les fibres élémentaires sont ensuite tordues et permettent de réaliser des fils fins et homogènes. Ces fils de haute qualité sont souvent réservés à l'habillement et au linge de maison.

- la filature au sec utilise souvent les étoupes qui ont été aussi peignées et étirées. Dans ce cas, les rubans sont filés sans passer dans l'eau. Il en résulte des fils plus rustiques et plus épais. Ces fils sont généralement réservés aux tissus pour la décoration ou pour des usages techniques.

Avant d'être tissé, le fil peut subir différentes transformations : être blanchi, teint, assoupli, défroissé ; c'est l'ennoblissement.



Champ de Lin en Normandie

LE LIN AUJOURD'HUI

En Europe, c'est en France que l'on produit le plus de lin. Toutes les conditions sont réunies : la qualité des terres, le climat mais aussi toute une organisation.

Si 90% du lin européen sont toujours destinés au marché textile (60% à l'habillement, 15% au linge de maison, 15% à l'ameublement et à l'art de vivre), 10% sont

désormais dédiés aux débouchés techniques : l'écoconstruction, l'isolation, l'industrie de l'automobile, les équipements de sport, la chirurgie et la santé, le nautisme, la papeterie...

Le tissu technique du lin dans le domaine de l'industrie, associé à des résines, est à l'origine de produits composites « haute performance », par exemple : les encadrements de fenêtre pour

la résistance et l'isolation, les équipements de sports comme les casques de VTT et les raquettes de tennis pour l'absorption des vibrations, l'industrie automobile avec les rétroviseurs et les renforts de portes pour la légèreté et la rigidité, l'écoconstruction avec les panneaux agglomérés, les laines d'isolation, etc...

À vos AGENDAS

MARIE-CHRISTINE MOIRE

Du 4 au 25 mai 2018

À la Maison Bleue

38 rue des Halles

EXPOSITION PEINTURE & PARAVENTS

Entrée libre et gratuite



FÊTE DES VOISINS

25 mai 2018

Dans toute la ville

Apéritifs, rencontres, repas,

LES CRAONNAIS RENCONTRENT LEURS VOISINS

Soutenu par la ville de Craon



PORTES OUVERTES ESPACE LE PRÉ 9

Samedi 26 mai 2018 - De 16h à 18h



Animations par les associations

GÉRALDINE MARTIN

Du 8 au 29 juin 2018

À la Maison Bleue

38 rue des Halles

EXPOSITION PHOTOGRAPHIE & ART NUMÉRIQUE

Entrée libre et gratuite



COURSES CRAON

9 RÉUNIONS JUIN / AOÛT / SEPTEMBRE 2018



FÊTE DE LA MUSIQUE

Samedi 23 juin 2018



Sur la place du Pilori et dans les bars-restaurants

Restauration ou pique-nique sur place

CONCERTS gratuits



OPÉRATION VILLE PROPRE

Samedi 30 juin 2018

RDV place de l'hôtel de ville à 10h

ORGANISÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS



FRANÇOISE BINJAMIN

Du 6 au 27 juillet 2018

À la Maison Bleue

38 rue des Halles

EXPOSITION COUTURE & BRODERIE

Entrée libre et gratuite

SOIRÉE GUINGUETTE ET FEU D'ARTIFICE

Vendredi 13 juillet 2018



À partir de 20h

Au plan d'eau du Mûrier

CONCERT ET SPECTACLE PYROMÉLODIQUE GRATUITS

Apéritif gratuit et restauration payante



STEVEN D. SARIS

Du 10 au 31 août 2018

À la Maison Bleue

38 rue des Halles

EXPOSITION PEINTURE

Entrée libre et gratuite